

Albionic, intramaminis tirpalas karvėms laktacijos metu

Autorisé

- Lincomycin
- Neomycin

Identification du produit

Dénomination du médicament:

Albionic, intramaminis tirpalas karvėms laktacijos metu

Substance(s) active(s):

Disponible uniquement en [Anglais](#)

Disponible uniquement en [Anglais](#)

Espèces cibles:

Bovin (vache en lactation)

Voie d'administration:

Voie intramammaire

Informations sur le produit

Substance(s) active(s) / Concentration:

Disponible uniquement en [Anglais](#)

330.00 milligram(s) / 1.00 Seringue

Disponible uniquement en [Anglais](#)

100.00 milligram(s) / 1.00 Seringue

Forme pharmaceutique:

Solution intramammaire

Temps d'attente par voie d'administration:**Voie intramammaire:**

-

Bovin (vache en lactation)

- Lait. 84 hour

84 hrs. (The milk of the 7th milking milk taken 84 hours after the last treatment can be used for food)

- Viande et abats. 3 day

Code anatomique, thérapeutique, chimique, vétérinaire (ATCvet):

QJ51RF03

Conditions de délivrance:

Médicament vétérinaire soumis à prescription vétérinaire

Statut de l'autorisation:

Valide

Autorisé en:

Lituanie

Description des conditionnements:

Disponible uniquement en Anglais

Informations complémentaires

Type d'autorisation:

Marketing Authorisation

Base légale de l'autorisation du produit:

Base légale révisée selon l'acquis communautaire

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

HuVepharma

Date de l'autorisation de mise sur le marché:

15/12/2025

Site(s) de libération des lots du produit fini:

HuVepharma

Autorité responsable:

State Food And Veterinary Service

Numéro de l'autorisation:

Ces informations ne sont pas disponibles pour ce produit.

Date de modification du statut de l'autorisation:

25/05/2010

Pour connaître les évènements indésirables rapportés concernant les médicaments vétérinaires, consulter ce site www.adrreports.eu/vet

Documents

Fichier combinant tous les documents

Ce document n'existe pas dans cette langue (@Language). Vous pouvez le trouver dans une autre langue ci-dessous.